



Syndicat Autonome des Techniciens de l'Aviation Civile
www.satac.fr ■ DAC/SO - BP 70 116 - 33 704 Mérignac Cedex
Bureau National ■ Tél : 05 57 92 84 90 ■ Fax : 05 57 92 84 91
Secrétaire Général ■ Tél : 03 88 59 63 68 ■ Fax : 03 88 59 64 20



Monsieur le Directeur des Services de la
Navigation Aérienne

DGAC
50, rue Henry Farman
75720 PARIS CEDEX 15

Strasbourg, le 16 janvier 2007.

Objet : Réorganisation des BRIA

N/Réf : SAT/SG 07-004

Monsieur le Directeur,

Une réflexion interne relative à la réorganisation des BRIA, mesure contenue dans le protocole DGAC du 26 octobre 2006 (Titre 3 § 2.1.9), a débuté récemment.

Or, il nous a été rapporté que, lors de la première réunion du Groupe de Travail (09/01/07), dans la présentation de cette mesure protocolaire, les animateurs du GT avaient affirmé que l'effectif de nuit des BRIA conservant un fonctionnement en H24 serait d'un seul agent, et ... que ceci avait été acté par les Organisations Syndicales au moment des négociations protocolaires.

Nous ne pouvons nous engager pour les autres Organisations Syndicales (puisque'il y a eu des réunions bilatérales), mais pouvons affirmer que le SATAC UNSA, s'il a passé beaucoup de temps à expliquer qu'il fallait retenir plus des 2 BRIA initialement prévus (avançant le nombre de 5 minimum), et s'il a dû réagir, lors de la réunion finale, pour que les avancées indemnitaires qu'il avait obtenues soit effectivement transcrites dans la version proposée à la signature, n'a pas évoqué les effectifs à prévoir dans les BRIA, ... **qu'ils restent H24 ou pas, d'ailleurs.**

Si on peut envisager que la DGAC et les OS aient des idées différentes sur certains points, il n'est pas admissible que les idées avancées par certains représentants de l'Administration soient justifiées par des contre-vérités, et « attribuées » aux Organisations Syndicales.

D'ailleurs, ce courrier nous amenant à évoquer le sujet : Le SATAC UNSA n'envisage pas qu'il soit possible de faire fonctionner ces services avec une seule personne présente la nuit **(1)**.

En conséquence, nous avons l'honneur de vous demander :

- de rappeler la teneur exacte des débats aux représentants de la DSNA chargés d'animer des réflexions visant à appliquer des mesures protocolaires
- de prendre toute mesure nécessaire pour qu'un démenti soit fait, au moins concernant le SATAC UNSA
- de créer un GT associant des représentants des OS signataires de cet accord

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le Bureau National,
Le Secrétaire Général

Alain BELLIARD

(1) Services constitués à partir de plusieurs autres services : Lyon reprendrait, la nuit, les tâches de Marseille/Nice/Ajaccio, le BNIA celles de Lille/Bâle, Bordeaux celles de Nantes/Toulouse ... en diminuant les effectifs de nuit de Lyon et Le Bourget (?)

Copie : Tous BRIA